



22-0082

AVANTAGES

- Supprime l'adhérence des grattons sur toute la surface traitée, évite l'ébarbage.
- N'inclue pas de gaz dans les soudures.
- Ne contient pas de silicones, s'élimine facilement à l'eau.
- Tous les agents de surface présents dans la formulation possèdent une biodégradabilité primaire d'au moins 80%.
- Compatible avec les traitements de surface et les peintures.
- Ininflammable, sans COV.
- Ne dégage pas de phosgène lors de la décomposition à chaud de ses constituants.
- Protection anti-corrosion.
- Sa polyvalence fait qu'il est aussi préconisé et utilisé comme DEMOULANT.

DEFINITION

Produit anti-adhérent des grattons de soudure. ANTIPERL ECO est une pseudo-émulsion dans l'eau de produits anti-adhérents utilisable pour la protection des montages et des outils dans les opérations de soudage à l'arc. Conçu pour respecter l'hygiène du travail dans les opérations de soudage où les produits sont décomposés à hautes températures.

MODE D'EMPLOI

Appliquer avant soudure, par de petites pulvérisations en couche homogène et fine, en tenant l'aérosol (ou le système de pulvérisation) à environ 30 cm de la surface à protéger des projections.

Faire une dépose très légère.

Nos produits sont très concentrés donc une toute petite quantité suffit pour être efficace.

Une dépose trop importante pourrait gêner vos post opérations.

S'applique en pulvérisation sur les pièces à traiter et s'élimine à l'eau ou au chiffon.

Un nettoyage plus important à l'eau est nécessaire dans les cas de traitement ultérieur.

Selon les usages, peut être dilué dans l'eau : 3 part produit / 1 part d'eau.

CARACTERISTIQUES

Couleur :	blanc
Solvant de base :	eau
Point éclair :	néant
Mouillage des surfaces :	excellente
Température d'utilisation :	0°C +230°C
Ne contient ni chlore, ni soufre, ni fluor, ni silicone.	

DOMAINE D'APPLICATIONS

Produit anti-adhérent d'usage général dans l'industrie du soudage.

Egalement utilisable dans les secteurs nécessitant un produit PMUC, sans halogènes (chlore, soufre, fluor).

Particulièrement recommandé pour les fabricants de nacelles métalliques, châssis, paniers, vélos, autos, bennes, karting, chemins de fer, mécano soudure, machines agricoles, mécanique, chaudronnerie...

Démoulage des matières plastiques, du béton, ...

EMBALLAGE

Fut 200 l	Réf. 3808 U2	x 1
Tonnelet 60 l	Réf. 3808 O5	x1
Tonnelet 20 l	Réf. 3808 O1	x1
Jerrican 5 l	Réf. 3808 J1	x4
Bidon 1 l	Réf. 3808 i2	x12
Aérosol 650 ml	Réf. 4808 A4	x12

Qualité PMUC :

Jerrican 5 l	Réf. 6808 J1	x4
Aérosol 650 ml	Réf. 6808 A4	x12

FT808 / Indice 11 – 06/12/2017

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.